

Projet d'accueil



1. Présentation

La maison d'assistants maternels « La courte Echelle » est une structure « familiale », elle est régie par une association loi 1901 composée de 3 assistantes maternelles agréées, regroupée au sein d'un local situé au 5, chemin de Gineste sur la commune de Canéjan. Notre souhait de créer une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) repose sur notre envie d'exercer ensemble afin de mettre en synergie nos expériences et notre savoir-faire au service des enfants et de leurs familles. C'est aussi et surtout la satisfaction d'offrir un accueil de qualité, sécurisant, de part l'environnement et de part les valeurs de notre projet.

L'équipe

Carole

Après une remise en question sur sa poursuite professionnelle dans le secrétariat, j'ai suivi une formation privée visant le CRPE. Mes différents stages effectués en école maternelle m'ont amenée, comme une évidence, à devenir assistante maternelle agréée et ce depuis 2017. Exerçant en MAM, mon expérience auprès des enfants m'a permis de mettre en pratique différentes approches pédagogiques et d'acquérir des compétences professionnelles solides. Ayant la main verte, je serai, pour le plus grand plaisir des enfants, leur botaniste préférée.

Gladys

A 37 ans, je suis l'heureuse maman d'une petite fille de 2 ans. Après avoir obtenu un bac science médico-social et effectué 2 ans d'école d'infirmière. Je me suis finalement orientée vers une carrière d'aide-soignante. J'ai travaillé 12 ans auprès des personnes âgées en EHPAD, puis ai souhaité me reconvertisr auprès des jeunes enfants et participer à leur éveil. J'ai également le PSC1. Passionnée de photographie, je serai la photographe attitrée de la MAM.

Rachel

Riche de dix années d'expérience auprès des enfants de 2 à 18 ans en tant qu'AESH, animatrice et super baby-sitter, j'ai décidé de mettre mon savoir faire au service des tout-petits. Frustrée de ces années passées en milieu scolaire, dans lequel le rythme des jeunes enfants est souvent mis de côté, j'ai fait le choix d'exercer dans un lieu entièrement dédié l'épanouissement des enfants. Un lieu en accord avec mes valeurs et qui me ressemble. Férule de lecture, je serai la conteuse privilégiée des tout-petits.

La MAM

La MAM « La Courte Echelle » est un lieu d'épanouissement semi-collectif et individuel pour l'enfant qui va acquérir progressivement des valeurs d'ordre affectif, cognitif et social, lui permettant d'intégrer plus sereinement la vie en collectivité en milieu scolaire et extrascolaire. Pour ce projet, nous avons mené un travail de réflexion et de concertation sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie quotidienne pour accompagner l'enfant et sa famille quel que soit le type d'accueil proposé. L'accueil est réservé aux enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée en école de l'enfant pour les accueils réguliers et jusqu'à 6 ans pour les accueils occasionnels (vacances scolaires, fratrie).

- Les horaires d'ouverture d'accueil et de fermeture.

La MAM est ouverte de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

- L'assurance du local et des assistantes maternelles.

L'association a souscrit une assurance couvrant le local ainsi que les assistantes maternelles (responsabilité civile et professionnelle, délégation d'accueil).

La délégation d'accueil

Dans le cadre de notre projet, nous souhaitons instaurer une délégation d'accueil entre nous et les parents permettant la pratique de l'amplitude horaire (7h30-18h00). Pour cela, les familles signent une délégation d'accueil afin d'autoriser l'assistante maternelle référente à déléguer l'accueil de l'enfant à sa collègue exerçant dans la MAM. Les parents restent employeurs de l'assistante maternelle référente à laquelle ils confient leur enfant. L'autorisation des parents figure dans le contrat de travail de l'assistante maternelle ainsi que l'accord de chaque assistante maternelle auquel l'accueil est délégué (joint en annexe au contrat). La délégation d'accueil ne fait l'objet d'aucune rémunération et ne doit pas aboutir à ce qu'une assistante maternelle accueille un nombre d'enfants supérieur à celui prévu par son agrément.

Notre lieu d'accueil

Notre MAM se situe sur la commune de Canéjan, à proximité de la pharmacie de la house. Elle est à proximité d'un axe routier desservant les communes du Barp, de Cestas, Gradignan, Talence ainsi que Léognan et Pessac (via zone industrielle). Elle répond à un besoin de la commune de Canéjan où des

projets de construction ont vu le jour, amenant un renouvellement de la population. Nous jouissons également de la proximité avec le RAM (300m), la médiathèque et des espaces verts de promenade. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires sociaux (P.M.I, C.A.F, R.A.M et municipalité de Canéjan).

Notre MAM répond à toutes les normes sécuritaires attendues par la Protection Maternelle Infantile (PMI). Elle peut accueillir jusqu'à 12 enfants, encadrés par 3 assistantes maternelles. La maison, de plein pied, d'une superficie de 150 m², est aménagée et adaptée pour répondre aux tâches et fonctions de la MAM afin de faciliter les déplacements de l'enfant et ses activités sans danger.

Le sas d'entrée (5m²) pour l'accueil des familles

Cet espace est aménagé afin que les familles puissent prendre le temps nécessaire à la séparation avec leur enfant en toute sérénité. Il permet à l'assistante maternelle et au parent d'échanger au calme lors des temps d'accueil. Chaque enfant possède son espace repère personnalisé où il peut déposer ses affaires. Un affichage dédié aux informations générales de l'association est mis à disposition dans le hall d'accueil (un tableau présentant les assistantes maternelles, le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement sont à la disposition des familles, le plan d'évacuation et toute autre information concernant la vie de la M.A.M

La salle d'activité principale (70m²)

La salle d'activité se compose d'un espace réservé aux bébés, d'un espace jeux d'imitation (bricolage et dinette), d'un espace dédié aux jeux de construction, d'éveil et de manipulation (puzzles, jeu de découvertes, garage, voitures) et d'un espace de motricité. Le coin des bébés est aménagé avec des tapis, l'espace est délimité par des barrières et parois à casiers. Les bébés, installés à même le sol sur des tapis, développent leur motricité avec des objets adaptés en fonction de leur éveil (hochets, objets en tissus, en bois coloré de forme différente, empilage de cubes, éveil musical, portiques). Un coin lecture et théâtre se situe un peu plus en retrait de la salle. Il est délimité par des tapis ainsi qu'un bas à livres mis à disposition des enfants. Les enfants peuvent se déplacer et jouer librement sur l'ensemble des pôles de la salle d'activité. L'aménagement de la salle permet à chaque assistante maternelle d'avoir toujours un œil sur tous les enfants.

Une salle de bains (7m²)

Prévue pour le change, elle dispose de deux tables à langer et d'un réceptacle fermé pour les couches souillées. Un point d'eau à hauteur des enfants ainsi qu'une douche y sont accessibles.

Une cuisine ($19m^2$)

La cuisine sert de salle de restauration et également d'espace pour les activités créatives. Elle dispose de tables et chaises adaptées à tous les âges. La cuisine répond aux normes sanitaires avec placards de stockage en hauteur (produits, alimentaires secs), plan de travail pour les préparations culinaires et les biberons. Elle dispose aussi d'un réfrigérateur, d'un lave vaisselle et d'un micro-ondes mis hors de portée des enfants.

Trois chambres ($16m^2$, $13m^2$, et $11m^2$)

Les chambres peuvent accueillir 4 enfants chacune. Elles disposent de lits à barreaux ainsi que de couchettes adaptées à tous les âges.

Un espace extérieur délimité ($100m^2$)

Sécurisé par une clôture rigide d'une hauteur de 2m00 et équipé d'un portillon, c'est un espace aménagé de jeux d'extérieurs (structure, tunnel, toboggan), d'un jardin potager et d'un cabanon pour le stockage des poussettes et jouets.

2. L'accueil des enfants au quotidien

L'accueil des enfants

L'adaptation

La période d'adaptation permet à l'enfant et sa famille de faire connaissance avec ce nouveau lieu de vie et de créer ainsi des liens avec son assistante maternelle et avec toute l'équipe. Un planning est proposé comme base, il peut être ajusté en fonction du ressenti des parents et de l'enfant.

Déroulement proposé :

Jour 1: Sur un temps d'éveil, l'enfant passera 1 h accompagné de son ou ses parents.

Jour 2: Toujours sur un temps d'éveil, l'enfant pourra passer 1 h sans ses parents.

Jour 3: L'enfant pourra passer un temps plus long, environ 2 h, sans ses parents.

Jour 4 : L'enfant pourra passer une demi-journée sans ses parents, sur un temps de repas et de sieste.

Jour 5 : L'enfant pourra passer une “petite” journée sans ses parents, comprenant temps de jeux, de repas et de sieste.

L'Accueil à la MAM

Le matin, pour les parents, comme pour l'enfant, l'arrivée à la MAM est une étape importante de la journée. C'est à ce moment que l'enfant dépose ses affaires au porte manteau et dans son casier où il retrouve ses chaussons et éventuellement un doudou. Les parents sont amenés à transmettre à la professionnelle, les informations nécessaires pour accompagner l'enfant tout au long de la journée. Ces transmissions sont un moment d'échanges et de coéducation avec les parents. Il est important que ces échanges soient transparents et que tous les éléments (sommeil, petits bobos, autres) soient relatés et tracés sur un cahier. En fin de journée, les professionnelles donnent aux parents les informations importantes de la journée contenu dans le cahier de transmissions.

Présentation d'une journée type

7h30 : Accueil des enfants et des parents en respectant le temps de séparation de chacun. Jeux libres.

9h00-9h15 : Temps de retrouvailles entre les assistantes maternelles et les enfants autour d'une lecture ou d'une comptine.

9h15-11h00 : Activités et ateliers. Jeux libres. Couchage si nécessaire pour les plus petits. Promenade.

11h30 : Début des premiers repas selon le rythme de l'enfant. Temps calme (musique, histoire).

13h00 : Sieste selon le rythme des enfants et/ou repos et activités calmes.

15h30-16h00 : Goûter.

16h00-17h30 : Jeux libres. Activités et promenades.

17h30-18h30 : Accueil des parents. Départ des enfants. Fermeture de la MAM.

La journée présentée ci-dessous est une journée « exemple ». Nous nous adaptons au rythme de l'enfant et aux besoins des parents.

Les temps de vie quotidienne

Les repas

Les temps des repas sont des temps forts d'échange et de convivialité avec l'enfant. Ces moments permettent la découverte des goûts et saveurs, des textures. Ils favorisent aussi le développement psychomoteur de l'enfant, notamment la motricité fine et globale.

Pour le déjeuner il est convenu que les enfants mangent dans un espace défini et identique afin de les sécuriser. Les biberons sont pris dans les bras, les petits pots sont donnés dans des chaises hautes adaptées à l'âge des enfants. Un passage à table est proposé quand l'enfant en manifeste l'envie, en accord avec les parents et dans la continuité du domicile. Une petite table à la bonne hauteur et un petit siège « rehausseur » adapté à sa taille sont mis à disposition des enfants.

Les repas se déroulent en deux services. Les plus petits ou les enfants ayant déjeuné tôt le matin mangent en premier avec une assistante ou deux assistantes maternelles. Un temps d'activité calme avec une assistante maternelle est alors proposé aux plus grands. Les plus grands ou les enfants ayant déjeuné le plus tard mangent dans un second temps pendant qu'un temps calme est, à leur tour, proposé aux plus petits. Les repas sont exclusivement préparés par les parents et donnés selon leurs recommandations.

Une lavage des mains est effectué avant et après chaque repas.

Change et acquisition de la propreté

Le moment du change est un moment privilégié entre l'assistante maternelle référente et l'enfant. C'est un moment d'échange. L'intimité de l'enfant est préservée au maximum. Chaque enfant possède sa bannette nominative avec ses affaires ainsi qu'une serviette changée tous les jours et à chaque selle. Lorsque l'enfant commence à aller sur le pot ou aux toilettes à la maison, les professionnelles agissent de même à la MAM, de façon à créer une continuité entre la maison et la MAM. Il lui sera alors proposé d'utiliser un pot ou des toilettes avec un réducteur.

Le sommeil

Chaque enfant dispose de son propre lit dans l'une des chambres de la MAM. Il peut emporter avec lui son doudou, sa tétine. L'assistante maternelle référente accompagnera au maximum l'enfant durant la phase d'endormissement. Les parents nous informent, le matin, des heures de coucher et de lever de leur enfant lors des transmissions. L'assistante maternelle référente reste à l'écoute des besoins et du rythme de chaque enfant. Les professionnelles repèrent au quotidien les signes de fatigue chez l'enfant, ainsi que ses habitudes d'endormissement (doudous, tétines, rituels, etc.) Les enfants peuvent être couchés tout au long de la journée s'ils en manifestent le besoin. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort.

Santé et soins

Les enfants accueillis devront être à jour dans leur vaccination. Les affections chroniques connues nécessitant une prise en charge médicamenteuse seront prévues dans un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Si l'enfant présente une maladie aiguë, il pourra être accueilli sous réserve que cette maladie ne soit pas extrêmement contagieuse ou qu'elle ne mette pas en danger les autres enfants présents sur l'accueil. Les parents seront prévenus si leur enfant a été en contact avec des personnes présentant des affections contagieuses.

Les traitements prescrits sur ordonnance (à condition que l'ordonnance médicale soit à jour et nominative) par un médecin pourront être administrés. Il est cependant recommandé de privilégier la prise de médicaments en dehors des temps d'accueil. En cas de maladie subite ou de fièvre, les parents seront immédiatement prévenus. Si l'état ou l'affection de l'enfant le nécessite, il devra être récupéré par ses parents. Si nécessaire un antipyrétique pourra être administré à l'enfant avec l'autorisation des parents. En cas d'accident ou d'urgence, le SAMU sera prévenu dans un premier temps, afin de délivrer les recommandations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Les parents seront prévenus dans un second temps.

Ce projet d'accueil prendra bien sûr en compte, le moment venu, le contexte sanitaire actuel et sera actualisé, si besoin, en fonction des mesures gouvernementales prises concernant l'épidémie de Covid 19.

Les temps d'éveil et de jeux

Le jeu est le travail de l'enfant, c'est par lui qu'il apprend, qu'il expérimente et ainsi qu'il grandit. « L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » comme le dit Jean Epstein dans son livre le jeu enjeu. Nos activités tendent à développer la socialisation de l'enfant au travers du “vivre ensemble” et d'un projet éducatif commun. Nous détaillons ci-dessous les différentes catégories proposées :

Activités de vie quotidienne

Sécurité et respect, propreté et hygiène, repas et goûter, écoute de l'autre, sommeil. L'objectif est d'apprendre à l'enfant à vivre avec les autres dans un espace régit par des règles et des limites. Ces dernières le préparent à la réalité extérieure où tout n'est pas permis et ceci est la base de la socialisation. Nous mettons également en place des temps calme durant la journée (avant le repas par exemple), où les enfants sont posés avec une musique douce.

Motricité libre

Elle est indispensable au bon développement psychomoteur de l'enfant. Plusieurs types d'activités : jeux moteurs (balles), activités spatio-motrices (cerceaux, rondes), activités d'équilibre (parcours de marche, obstacles), comptines gestuelles.

Activités manuelles

Elles permettent l'apprentissage des bases du graphisme, la prise de conscience de l'espace, la "trace" de l'activité achevée. C'est aussi un lien avec l'acquisition de la motricité fine (poignet, mains, doigts). Les enfants apprennent à repérer les couleurs, les formes, les tailles et les textures. Pour cela, nous mettons à disposition du matériel d'activité de bricolage et création manuelle varié.

Activités sensorielles

Elles visent à développer les différents sens de l'enfant (toucher, vue, odorat, ouïe, goût), très curieux dès sa naissance. Exemple d'activités : dominos tactiles, boîte à odeur, sac mystère, éveil au goût, chansons, ... Ces activités sont essentielles dans la pédagogie que l'on souhaite mettre en place.

Jeux de manipulation

Ils ont pour objectif de développer la motricité ainsi que les capacités visio-spatiales de l'enfant. Ils comprennent la pâte à modeler, la peinture avec les doigts, les pieds, ainsi que les activités de construction (cubes, Kapla, Duplo) et de tri (triaje de graines, pâtes). Il s'agit également dans ces activités d'apprendre à déposer, remplir, vider et transvaser (notamment jeux d'eau).

Éveil musical

Dès son plus jeune âge, l'enfant doit être confronté aux différents sons qui l'entourent (animaux, voiture) et développer la sensibilité de l'ouïe au travers des différents types de sons (grave, aiguë). Exemple d'activité : chants, comptines, devinettes de bruits familiers, instruments de musiques mis à disposition. Lors de ces activités, nous permettons à l'enfant de s'exprimer corporellement (danse, saut)

Activités lecture

Ces activités contribuent à l'éveil et au développement de l'imaginaire de l'enfant. Elles permettent de développer le langage et de le sensibiliser au plaisir de la lecture dès le plus jeune âge. Un coin lecture a été aménagé au sein de la MAM.

Activité de plein air et sorties

Ces activités permettent à l'enfant de découvrir d'autres lieux et la nature, toujours dans un contexte sécurisant. Des sorties sont également proposées, le plus souvent possible, favorisant ainsi le contact avec l'environnement extérieur, la nature et aussi avec les autres enfants. Les promenades vers l'eau Bourde, qui est un lieu magnifique, nous offre la chance de croiser des écureuils et également d'observer les arbres qui nous renseignent sur les saisons. Ce lieu constituera le lien des enfants avec la terre, l'eau ; tous les éléments qu'il a besoin de connaître et d'expérimenter. Ces temps de sorties seront aussi l'occasion pour les enfants d'aller chercher le pain. Nous souhaitons nous rendre au RAM et à la médiathèque afin de permettre la découverte de nouveaux jeux.

Jeux libres

Ils sont réalisés en dehors des activités prévues. L'enfant peut choisir son activité et évoluer librement au sein de la structure, en respectant toutefois les règles de vie (partage, communication, respect de l'autre). Cela participe à son autonomie, à sa socialisation, développe sa créativité, son imagination et lui permet d'exprimer librement ses émotions. Le libre choix, c'est la liberté pour l'enfant de choisir son activité, de créer ce qu'il veut et de disposer de ses créations. L'adulte lui, reconnaît le droit de participer ou pas, d'accepter et de refuser et d'encourager ses expérimentations. Dès lors, les professionnelles n'imposent ni jeu ni démarche et respectent les initiatives de l'enfant. Pleinement conscients que « toute aide inutile est une entrave au développement de l'enfant » (Maria Montessori), elles n'interviennent que si celui-ci les sollicite, ou ne parvient pas à dépasser les difficultés rencontrées.

Les professionnelles se répartissent dans l'espace afin de voir tous les enfants, ces temps d'observation précieux pour connaître les enfants nous permettent d'aménager au mieux l'espace et de faire des ajustements éventuels.

En effet, nous avons choisi d'agir avant tout sur l'environnement de l'enfant et non pas directement sur l'enfant et son jeu. Nous avons choisi beaucoup d'objets du quotidien pour l'espace des plus jeunes qui permet de travailler leurs sens. Par la suite, nous privilégierons des jeux simples (souvent plus intéressant pour l'enfant) qui peuvent se combiner entre eux afin d'enrichir les propositions des enfants et développer

leur imaginaire. Des espaces de jeux symboliques sont à disposition et un espace de motricité fine, manipulation, créativité, est aussi pensé dans une partie de la pièce pouvant être fermée (au niveau du coin cuisine). Les enfants pourront naviguer entre les différents espaces de façon autonome. Des temps d'activités, plus encadrés, pourront être proposés aux enfants répondant à un besoin repéré par les professionnels ou présenté à un groupe d'enfants. Ces activités favorisent l'autonomisation, la socialisation, et les relations entre enfants. L'adulte accompagne l'enfant, le guide mais ne fait pas à sa place. En effet, à certains moments de la journée les enfants ont besoin de se retrouver en groupe d'âge similaire ou bien en petits groupes. Ils passent alors un temps plus individualisé auprès de l'adulte, propice à l'échange. Ce temps permet d'être à l'écart des petits pour réaliser des constructions qui demandent précision et calme, par exemple. Ou alors les grands peuvent se réunir pour faire un loto. Un atelier cuisine pourra être proposé sur ces temps-là. Ces temps régulièrement proposés ne seront pas imposés aux enfants, les professionnels veilleront à ce que tous les enfants, souhaitant y participer, puissent le faire mais il ne sera pas obligatoire que tous les enfants le fassent. De la même manière, un enfant qui réalise une production en peinture pourra choisir de la ramener chez lui ou de la mettre à la poubelle. Ce n'est pas le résultat qui compte mais la réalisation, ce que l'enfant a éprouvé pendant celle-ci.

3. Nos valeurs éducatives et pédagogiques

Aujourd'hui, quand on parle d'enfant, on entend : l'enfant est une personne, bienveillance, communication non violente, compétences, développement, etc. Beaucoup de termes employés dans des sens plus ou moins appropriés. De plus en plus de recherches sont faites sur les enfants, leurs comportements, et de nouvelles données apparaissent, démontrant ce que beaucoup de personnes présentaient ; notre façon d'être avec le tout petit influence sa construction future. La MAM « La courte échelle » s'intéresse aux écrits de Isabelle Filiozat et de Françoise Dolto. Nous accordons beaucoup d'importance au poids des mots et à notre façon de nous adresser à l'enfant.

Entre 0 et 1 an, la découverte d'un monde de sensations intenses

Le premier travail du jeune enfant va être de découvrir son corps et l'espace dans lequel il est, avant de pouvoir évoluer dans celui-ci et de le conquérir pleinement. Le bébé doit prendre conscience de son schéma corporel et de son corps qui forme un tout. L'espace des bébés devra donc permettre à chacun d'effectuer diverses expériences en toute sécurité et de façon autonome. Inspirées par le mouvement Montessori, les professionnelles de la MAM mettront à disposition des jouets en bois, des objets du quotidien que les enfants peuvent détourner de leur utilité habituelle (bol, passoire, boîte, volant de badminton, tissu, ...).

En effet, à cet âge les enfants ont besoin de peu de jouets et ils peuvent s'occuper. C'est surtout à cette période qu'ils découvrent avec leurs mains, leur bouche. Leurs différents sens sont sollicités. Les jeunes enfants, du fait

de leur immaturité, sont soumis à de grandes variations émotionnelles. Les professionnelles de la MAM seront là pour accueillir ces émotions et accompagner les enfants dans leur vécu.

Avant 8 mois, l'enfant a une vision morcelée de lui-même. Il ne sait pas trop ce qui est lui et ce qui ne l'est pas. Les autres ne sont perçus que comme des objets et l'enfant les touche, les goûte de façon à les connaître, comme il le ferait avec un jouet qu'il croiserait sur sa route. C'est vers ce 8ème mois qu'apparaît ce que l'on nomme la « peur de l'étranger » qui est en fait la peur de la disparition du parent. Cette étape annonce son entrée dans le monde social. Il a besoin de repères stables. La notion de personne de référence est alors essentielle afin de favoriser un lien d'attachement avec la professionnelle qui s'occupera de l'enfant. Les jeux de « cacher coucou » remportent alors un franc succès et les objets qui roulent permettent également de peu à peu construire la permanence de l'objet qui amènera l'enfant à comprendre que ce qui disparaît existe toujours et peut réapparaître.

Par la suite l'enfant entrera en contact avec les autres et il voudra imiter, prendre les jeux pour « faire comme ». Cela engendrera des conflits et de la frustration qui, bien que nécessaire, pourront être mesurés par la mise à disposition de jeux en plusieurs exemplaires identiques qui favoriseront l'imitation et les échanges. Le langage n'étant pas en place, bien souvent l'enfant fait usage de son corps pour s'exprimer. L'équipe de la MAM a bien conscience que ces comportements, bien qu'inadaptés, sont pour beaucoup d'enfants la seule réponse qu'ils ont à leur disposition. Nous aurons donc à cœur de verbaliser ce qui se passe pour les enfants, d'essayer de mettre en mots les émotions que pourraient ressentir l'enfant. Dans une ambiance bienveillante et d'écoute, l'équipe laissera un temps aux enfants afin qu'ils puissent trouver par eux même une solution.

De 1 à 2 ans, entre volonté d'indépendance et besoin de proximité

A cet âge les enfants sont mus par un fort désir de découverte et sont en quête d'autonomie ; ils restent malgré tout très attachés à leur référente. Ils alternent des phases d'individuation et de dépendance. Là est toute l'ambivalence de cette période ; l'enfant n'est plus le tout petit des premiers mois à qui l'on répond immédiatement et il n'est pas encore le grand qui est en capacité de faire seul tout ce qu'il aimerait. Cela engendre beaucoup de tensions et de frustrations pour les enfants de cet âge. Apparaissent alors des colères intenses suite à des émotions fortes que l'enfant ne peut verbaliser et identifier. L'équipe va alors avoir un rôle important ; être disponible et capable d'accueillir cet enfant qui exprime de façon démesurée ce qu'il ressent. Les règles et les limites posées au sein de la MAM sont soigneusement choisies afin d'assurer la sécurité des enfants, de poser un cadre qui les rassure et de les amener peu à peu à la socialisation. Les professionnelles répéteront donc régulièrement les règles sur un ton bienveillant car l'intériorisation prends du temps. Nous prendrons le temps d'accompagner physiquement les enfants qui en ont besoin. En effet, parfois la parole ne suffit pas et l'enfant a besoin que son geste soit stoppé physiquement, qu'il soit détourné de son action.

La première année, l'enfant a découvert son corps et a fait maintes expériences avec celui-ci. L'acquisition des différentes postures lui a permis de libérer ses mains pour les utiliser dans la station debout, puis la marche lui offre de nouvelles possibilités de découvertes. Il peut choisir de se déplacer pour aller chercher quelque chose, de revenir vers l'adulte, de le suivre dans ses mouvements, de fuir également. Nous laissons aux enfants la possibilité d'expérimenter, de recommencer de nombreuses fois une activité qui les passionne, de se tromper ou de changer d'avis. Par leur choix de jeux, les enfants vont affirmer leurs goûts et préférences. Comme pour les bébés, le repas est un temps de découverte sensorielle et un moment de plaisir. Il en est de même à cet âge. Les enfants pourront faire le choix de ne pas en vouloir, puis, changer d'avis et en vouloir, ayant vu un autre enfant prendre plaisir à déguster son plat. Le principal étant qu'à cet âge, ils apprécient le temps du repas et y participent de façon active grâce à du matériel adapté à leur motricité.

Entre 2 et 3 ans, la volonté de s'ouvrir aux autres et au monde

A 2 ans, l'enfant a découvert son corps et l'espace autour de lui. Il s'est confronté aux autres et a acquis une certaine autonomie. La marche est devenue assurée. Il peut attraper le jeu qui l'intéresse. Il commence à dire des phrases qui lui permettent de se faire comprendre des adultes. Le respect du rythme de l'enfant et de son développement sera d'autant plus fondamental que la construction de sa personnalité est en cours. La 3ème année est l'année des relations avec les autres et du développement du langage. L'enfant aime répéter ce que disent les adultes et la lecture tient une grande place dans sa vie. Il aime entendre inlassablement les mêmes histoires. A cet âge, l'enfant imite l'adulte et les autres enfants. Il veut « faire comme ». L'activité de l'enfant est fondamentale, elle structure sa pensée au niveau cognitif, intellectuel et psychique. L'enfant doit pouvoir évoluer à son rythme, passer du temps avec une activité et la répéter autant de fois qu'il lui plaira. Il s'intéressera à certaines choses plus qu'à d'autres.

Les activités seront enrichies dans un espace permettant aux enfants d'exercer leur motricité fine, leur créativité de façon toujours autonome. Les professionnelles de la MAM proposeront aux enfants, d'une même tranche d'âge ou d'âge mélangé, des temps d'activité plus encadrés (pâte à modeler, sable,). Ce sont des activités de découverte de la matière et des manipulations possibles. L'enfant pourra y découvrir et développer ses compétences intellectuelles, manuelles, créatives. Ces temps seront aussi pour les enfants l'occasion de se confronter aux règles du groupe comme attendre son tour, partager le matériel. L'entraide aura aussi sa place durant ces temps. L'équipe pourra proposer des lotos, des memory.

Autre grande étape de cette troisième année, la maturité de son système musculaire qui va permettre à l'enfant de contrôler ses sphincters. Les professionnelles tiendront compte de la maturité physiologique et psychologique de l'enfant avant de lui proposer, en accord avec les parents d'aller sur le pot ou aux toilettes et en accord avec lui-même. En effet, un enfant qui monte et descend les escaliers et qui manifeste l'envie d'aller aux toilettes sera en capacité de maîtriser ses sphincters.

Ce projet est le fruit d'un travail d'équipe. Il évoluera au fil du temps, en fonction des familles, des enfants accueillis et du recul sur notre pratique au quotidien. Des temps d'échanges réguliers sont mis en place entre les assistantes maternelles de la MAM dans le but de faire évoluer et d'améliorer constamment notre pratique professionnelle.